

## Séance du lundi 19 juillet 2021

---

Présents : ANDRE Bérengère, BALSEM Lydie, BILLET Benoît, BLANC Valérie, BOSSON Pascale, CARREZ Laurent, FOUCART Bernard, LECOQ Frédéric, MOSSAZ Denis, PRUDHOMME Joël, SELLIER Sophie (arrivée en cours de séance), VERDET Patricia

Excusée : ARTERO Véronique, BELLOT-GODIN Sandra (pouvoir à Bernard FOUCART), FILLOD Claude (pouvoir à Frédéric LECOQ).

Secrétaire : Benoît BILLET

### Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le compte rendu de la séance du 07 juin 2021 est approuvé en début de séance

### 1 – Régime indemnitaire des agents : mise à jour des conditions d'octroi et des montants

Suite à l'avis du Comité Technique (du Centre de Gestion de l'AIN) en date du 30 août 2016, la commune avait engagé une réflexion visant à refondre le régime indemnitaire des agents et a délibéré en ce sens le 26 septembre 2016.

Au vu des dispositions réglementaires en vigueur et après cinq exercices comptables d'application de ce nouveau régime indemnitaire, Mr le maire propose une mise à jour tant au niveau des bénéficiaires (ajout de certains cadres d'emplois), que des montants de référence (reprise des plafonds définis pour la fonction publique d'état) et des critères de modulation et de retenue (cas des absences).

*Approuvé à l'unanimité*

### 2 – Demande de subvention pour plantations en forêt communale

Dans le cadre de son plan de relance, l'état intègre un volet à destination des propriétaires forestiers publics et privés qui souhaitent œuvrer à l'amélioration, à la reconstitution et au renouvellement des forêts.

Pour la région Auvergne Rhône Alpes, c'est l'ONF qui est chargé de gérer le dossier global de candidature pour les forêts des collectivités. La commune d'Injoux-Génissiat a été sollicitée pour la plantation de certaines essences d'arbres.

Un devis d'un montant de 31 129.08 € HT a été présenté par ONF. Le montant de la subvention attendue dans ce dossier est estimé à 19 468.13 € (Fonds européens dans le cadre du plan de relance).

Mr le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à déposer le dossier de subvention correspondant.

*Approuvé à l'unanimité*



### 3 – Compte-rendu des délégations du maire

Mr le maire rend compte à l'assemblée des point suivants :

- Derniers devis signés notamment les commandes de voirie 2021 (12 674.07 € HT en section de fonctionnement et 22 354.89 € HT en section d'investissement)
- Groupe scolaire : avenant sur le lot n° 9 (Plâtrerie et plafonds suspendus) / 4 329.81 € HT
- Décision modificative : par décision du maire il a été effectué un mouvement de crédit entre le chapitre 020 (Dépenses imprévues – section d'investissement) / -1 000 € et le chapitre 16 (Remboursement d'emprunts et de cautions) / + 1 000 €.

### 4 – Questions diverses

- Subvention obtenue pour le four de Chaix au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – provenance Etat) / 3 691 €. Cette subvention, ajoutée à celle de la Région permettra d'obtenir environ 48% de financement extérieur pour ce projet.
- Familles Rurales recrute un animateur pour le centre de Loisirs Potomômes à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021
- Remerciements de la commune de Léaz pour le prêt du matériel de contrôle des bouches à incendie
- Remerciements du Grand Genève pour l'opération La Nuit est Belle
- Remerciements d'une habitante pour le feu d'artifice
- 

Clôture de séance à 19h25,

à la suite de quoi Mr le maire donne la parole aux élus pour un tour de table.

Le Maire



Denis MOSSAZ

